

Formule 125 Historique : le mode d'emploi !



Dans deux mois, nous serons au circuit Carole, le circuit des Mondiaux de Karting 125 à boîte 1999 et 2003. En lever de rideau des championnats de France KZ2 Long Circuit, la Formule 125 Historique vivra son baptême de la compétition grâce au soutien du club organisateur, l'ASK Rosny 93. Il est temps de découvrir le mode d'emploi de cette nouvelle catégorie historique, pour que les pionniers puissent se présenter fin prêts au départ le 25 juin prochain !



1. A quels types de karts la Formule 125 fait-elle référence ?

> Toutes les catégories nationales françaises et internationales de la période : Nationale 3, Nationale 125, Régionale 125, Inter 125, Inter C, Trophées Wernert et Qualifer, 125 expérimentale, Formule C, ou ICC (jusqu'en 1997 pour cette dernière catégorie). Le règlement complet des catégories historiques de compétition est disponible en lien avec ce communiqué. Mais il faut retenir qu'un kart dans sa configuration d'origine est d'emblée assuré d'être conforme, à l'exception des quelques détails incontournables en 2023 décrits plus loin.

2. Quelle est la période des karts concernés ?

> La période de référence pour les châssis va de 1988 à 2002. Pour les moteurs, on commence en 1988 également, jusqu'à la disparition des moteurs à air (fin 2006) et des liquides à valve (fin 2001 à l'international, fin 2003 dans certaines ligues françaises). Petite subtilité pour les moteurs à admission par clapets, ils ne sont acceptés que jusqu'à 1997 car par la suite, les 125 ICC ont adopté une philosophie semblable aux actuels KZ.

3. Existe-t-il plusieurs catégories ?

Il y a deux catégories avec deux classements séparés, les trois premiers de chaque catégorie participeront à la cérémonie de podium :

> La Formule 125 Nationale réservée aux moteurs à refroidissement par air;

> La Formule 125 Inter réservée aux moteurs à refroidissement liquide.

4. Comment vérifier que mon kart est conforme à la réglementation de la F125 ?

> Comme dans la catégorie historique Formule 20.000 (moteurs 100 refroidis par air), il est demandé à chaque engagé de fournir au préalable à la promotrice des photos de son kart pour éviter toute confusion sur le circuit. Les parties à photographier sont précisées sur le bulletin d'engagement.

5. Quel sera le poids minimum ?

> Moteurs à air : 170 kg.

> Moteurs à eau : 175 kg.

La catégorie étant nouvelle, des ajustements pourront être effectués sur le lieu de la compétition en fonction du poids des pilotes présents.

6. Quels pneumatiques seront utilisés ?

> Pneus slicks : Vega XH3 homologation CIK 2020 (logo Vega vert) fournis par l'organisateur.

> Pneus pluie : libres.

> Pneus 6 pouces : facultatifs uniquement pour les karts Formule 125 Inter historique qui pouvaient en être équipés de 1989 à 1994 : Véga HS6 médiums (logo orange) développés pour la coupe de marque TTI Carbone.

7. Quel carburant ?

> Essence SP98 E5 régulièrement commercialisée en station-service.

8. Quelle particularité faut-il retenir par rapport aux règlements de l'époque ?

> Les silencieux d'échappement actuels des catégories KZ (038-SE-93) sont obligatoires, ainsi que le silencieux d'admission, le spoiler avant, la barre anti-encastrement et le patin de protection du (ou des) disque (s) de frein arrière.

9. Quel sera le format de l'épreuve ?

> Essais libres le samedi. Warm-up, deux manches avec grille tirée au sort puis inversée, finale.

10. Y-a-t-il un âge minimum ?

> 18 ans révolus.

11. Quelle licence dois-je posséder ?

> licence entraînement/course club (neccjsk), compétition nationale (ncck) ou licence compétition internationale. Il est possible de prendre part à la manifestation avec un titre de participation entraînement (tpnejk, pour le samedi, à souscrire uniquement en ligne sur le portail licence de la FFSA) et un titre de participation compétition (tpncck, pour le dimanche, à souscrire sur place sur présentation d'un certificat médical de non-contrindication à la pratique du karting).

12. Quel est le montant de l'engagement ?

> 130 euros pour la course à régler à la promotrice au plus tard 10 jours avant l'épreuve, 50 euros pour les droits de piste le samedi à régler sur place au club organisateur.

13. Comment s'engager ?

> En téléchargeant le bulletin d'engagement joint à ce communiqué ou en le demandant à la promotrice (voir contact

ci-dessous).

14. Quel est le calendrier 2023 des courses F125 ?

> 24 & 25 juin : Circuit Carole (long circuit).

> 29 & 30 juillet : Mirecourt (circuit traditionnel).

Rendez-vous à Carole fin juin et à Mirecourt fin juillet pour de grands moments de karting !



Communiqué en PDF

Règlement compétition karting historique mis à jour

Bulletin d'engagement Formule 125

Communiqué de presse Formule 125 by Formule 20.000 du 26 avril 2023 / Photos Philippe Roux